



Communiqué de presse

La Rochelle, le 18 février 2016

Une campagne vidéo de sensibilisation du grand public: *Comment réagir en cas d'attaque terroriste ?*

Dans la continuité de la communication lancée fin 2015 avec l'affiche « *Réagir en cas d'attaque terroriste* », le Service d'Information du Gouvernement et le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale lancent une campagne **vidéo pour apprendre aux citoyens les réflexes permettant de se protéger et de sauver des vies en cas d'attaque terroriste**.

Comme l'a expliqué le Premier ministre à la suite des attentats du 13 novembre 2015 : « *Nous allons vivre longtemps avec la menace terroriste* ». Dans ce contexte, il est nécessaire de développer une « *culture de sécurité* » reposant sur la sensibilisation de la société française aux bons comportements à adopter en cas d'attaque.

Le dispositif de communication comprend plusieurs volets :

- **Une vidéo** – avec une version sous-titrée et en Langue des Signes Française - d'une durée de 2 min 40, en plusieurs séquences, reprenant le triptyque **S'échapper/ Se cacher/ Alerter**, auquel s'ajoute un volet d'initiation aux gestes de **premiers secours**. Elle sera notamment diffusée sur les plateformes de vidéos et les réseaux sociaux ;
- Le **visuel de l'affiche** « Comment réagir en cas d'attaque terroriste » sera décliné en annonce **diffusée dans la presse** quotidienne gratuite, la presse quotidienne régionale et certains titres de la presse hebdomadaire régionale pour couvrir l'ensemble du territoire, à partir du 18 février.
- La mise en place d'un **espace unique de référence** : www.encasdattaque.gouv.fr

Des **guides de bonnes pratiques** sectoriels ont également été conçus. Les différents messages de l'affiche ont été **élaborés en étroite collaboration avec les forces de sécurité intérieure et les ministères concernés**. Le complément sur les gestes d'urgence a été travaillé en collaboration avec **l'Association Nationale des Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence**.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime - Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

- Yann TOUVERON - 05.46.27.43.05 - **06 87 70 52 35**
- Nathalie DORNAT - 05.46.27.43.25
- Standard - 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr



<https://twitter.com/prefet17>